

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015**

Délibération  
n° 2015.10.302

**Cohésion Sociale :  
Subventions  
complémentaires  
2015**

**LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2015**

**Secrétaire de séance** : Stéphane CHAPEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

Bernard CONTAMINE à Catherine MAZEAU, Patrick BOURGOIN à François ELIE, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Sylvie CARRERA à Guy ETIENNE, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

**Excusé(s)** :

**Absent(s)** :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.10.302**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE  
L'INNOVATION

Rapporteur : **Madame PIERRE**

**COHESION SOCIALE : SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2015**

Vu la signature du contrat de ville intervenue le 22 avril 2015,

Vu la réunion de lancement de l'appel à projets tenue le 23 avril 2015 en présence des associations et organismes qualifiés sur les quartiers de la géographie du contrat de ville,

Vu les crédits votés au budget primitif par délibération n° 91 du 26 mars 2015 en matière de solidarité, de mobilité sociale et d'action culturelle s'inscrivant dans les orientations du contrat de ville,

Vu les actions programmées suite à l'appel à projets par délibération n° 224 du 25 juin 2015,

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Emploi, Culture, Solidarité du 16 septembre 2015,

Il convient de décider de la programmation des actions complémentaires suivantes :

- Dans le cadre de l'objectif du contrat de ville « Développer de nouvelles activités d'insertion et de proximité », la mise en place par la structure d'insertion par l'activité économique MAIA Charente, de la gestion de la plateforme nationale des dons faits à la Croix Rouge. Suite à un appel à candidatures internes, la Croix Rouge Française a confié pour 3 ans à MAIA Charente la gestion de la plateforme de collecte et redistribution des dons faits par des entreprises (invenus) dans les centres locaux de la Croix Rouge en France. Les locaux de stockage et conditionnement sont installés dans les locaux de la SOPAN. L'activité démarre au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 avec 10 nouveaux postes d'insertion (5 000 €).
- Une subvention exceptionnelle est sollicitée par l'association Femmes Solidaires pour les 70 ans de l'association afin de conduire un programme de manifestations pour le grand public et les lycéens sur les conditions de vie des femmes et les luttes pour leurs droits (700 €).
- La Maison des Peuples de la Paix (MPP) a présenté 8 projets au GrandAngoulême dans le cadre des nouvelles orientations contrat de ville. 3 projets ont été retenus pour un soutien à hauteur de 12 500 € ; la Préfecture n'a accordé aucun financement. La MPP intervient aussi dans de nombreuses actions diffuses auprès des opérateurs locaux (régie de quartier, centres sociaux, Sisyphe vidéo, convention gratuite avec l'ALPHA pour le compte GrandAngoulême, ...) qui ne peuvent pas être valorisées sous forme de projets. Le soutien de GrandAngoulême aux actions de la Maison des Peuples de la Paix s'élevait depuis 2008 entre 24 000 € et 25 000 €. Il est proposé d'accorder à la MPP en contrepartie de ces actions diffuses, une subvention de 12 000 € complémentaire à celle de 12 500 € déjà accordée sur projets.
- Le Centre Information Jeunesse édite depuis plusieurs années le guide « Bon Plan Etudiants » pour faciliter l'accès des étudiants aux services utiles sur le territoire. En 2015, il est proposé de développer une application numérique de ce guide pour promouvoir l'agglomération comme territoire d'enseignement supérieur et d'accueil de la population étudiante dans une démarche de marketing territorial. La participation de GrandAngoulême à la réalisation de cet outil s'élève à 3 000,00 €.

| Projet   | Porteur                          | Montant     | Elus ne prenant pas part au débat et au vote |
|--|----------------------------------|-------------|--|
| Nouvelle activité d'insertion : gestion de la plateforme de dons | MAIA Charente                    | 5 000,00 €  |  |
| 70 ans de l'association  | Femmes Solidaires                | 700,00 €    |  |
| Application « Bon Plan Etudiants »                               | Centre Information Jeunesse      | 3 000,00 €  |  |
| Actions partenariales  | Maison des Peuples et de la Paix | 12 000,00 € |  |

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 30 septembre 2015,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'attribution de subventions dans le cadre de la programmation des actions 2015 du contrat de ville telles que détaillées ci-dessus.

**DE PRECISER** que les subventions pour les permanences d'aide aux victimes à la Maison de Justice et du Droit et au Point d'Accès aux Droits de Soyaux décidées par délibération n°2015.06.224 sont attribuées à l'ASVAD.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame Marie-Hélène PIERRE en sa qualité de 1<sup>ère</sup> vice-présidente en charge de la cohésion sociale à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits au budget.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire :   |   |
|---|---|
| <b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b><br><br><b>26 octobre 2015</b> | <b>Affiché le :</b><br><br><b>26 octobre 2015</b> |